

Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education

Centre de Recherche en Inclusion Sociale (C.E.R.I.S.)

Service de Sciences de la Famille (Prof. W. LAHAYE)

Prévention de la violence dans les cours de récréation

Humbeeck B., Hardy F. (sous la dir. de Lahaye W.)

Phase III : cahier de charges



Faculté
de Psychologie
et des Sciences
de l'Education



Phase III :

Cinq séances indispensables pour implanter le projet :

1^{ère} séance : présentation du projet aux acteurs de terrain : équipe éducative, extra-scolaire, PMS, AMO... (1 à 2 heures)

2^{ème} séance : explication détaillée du projet et formation des acteurs de terrain aux principes de médiation (6 heures)

3^{ème} séance : présentation/explication du projet aux parents/suivi/bilan pour l'évaluation (3x 2 heures début/milieu/fin d'année scolaire)

4^{ème} séance : intervision/suivi universitaire (6 heures)

5^{ème} séance : présentation des résultats/ajustements/partage des pratiques issues des actions menées par les différentes écoles qui participent au projet (6 heures modulables)

La première séance est dispensée avec notre bonne volonté, les quatre suivantes coûtent 300 euros la séance, soit un total de 1200 euros + frais de déplacement.

Il s'agit d'un programme de base pour que le projet puisse fonctionner correctement avec expertise et validation de l'Université. La cinquième séance sera le résultat d'un travail préalable de récolte et d'analyse des données pris en charge par l'Université.

Afin d'alléger le coût, il vous est possible de demander un financement pour deux séances dans le cadre des formations dont a droit un établissement scolaire via l'UVCB ou le CECF pour l'enseignement communal et le CECAFOC pour l'enseignement libre.

Nous proposons ensuite des séances complémentaires à la demande (à 300 euros la séance, soit 6 heures) pour approfondir l'action menée et la pérenniser.

Bruno Humbeeck/Frédéric Hardy

Université de Mons